

CORRIGE

Ces éléments de correction n'ont qu'une valeur indicative. Ils ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité des autorités académiques, chaque jury est souverain.

Document 1 (13 points)

1. Décrivez le milieu dans lequel vit l'énonciateur. (2 pts)

L'énonciateur vit dans une maison rudimentaire (« pas de balcon », « pas de toiture »). Il s'agit vraisemblablement d'un immeuble (« couloir qui descend au parking des voitures »), situé en zone urbaine (« les tours de béton »).

C'est un lieu bruyant (« Condamné au bruit des camions qui passent »), artificiel (« en plastique », « arbres synthétiques »).

La nature est complètement absente de ce lieu (« pas d'abeilles », « pas d'oiseaux », « même pas la nature »).

Ces éléments ne sont que des pistes de réponse possible ; il est évident que toute autre réponse cohérente et justifiée sera acceptée.

2.

a. Dans quel état d'esprit se trouve-t-il ? Justifiez votre réponse en relevant et en expliquant deux expressions du texte. (3 pts)

L'énonciateur est malheureux : il n'aime pas le lieu où il vit. En effet, il souffre de solitude et est angoissé par l'absence de communication. Les nombreuses répétitions de la tournure exclamative « répondez-moi » ainsi que vers 34 (« Il faut des mots de passe ») illustrent cette angoisse et cette difficulté à se parler dans ce lieu déshumanisé. De la même manière, on peut citer les vers 1 et 2 de la strophe 2.

Les vers 1 et 2 de la strophe 3 traduisent la froideur de ce lieu et la peur de l'énonciateur de ne plus pouvoir entrer en contact avec les autres, de devenir prisonnier des tours.

b. Dans la première strophe, relevez et nommez un procédé d'écriture qui traduit cet état d'esprit. (2 pts)

La répétition de la tournure négative « même pas » illustre ce sentiment de malaise.

c. Expliquez les deux images suivantes : « Le soir votre forêt d'antennes est branchée sur la solitude » (quatrième strophe) et « Mon ami le ruisseau dort dans une bouteille en plastique » (septième strophe) (4pts)

Toute explication cohérente sera acceptée. Toutefois, le candidat doit avoir au moins expliqué

- la métaphore « forêt d'antennes »
- l'opposition entre ce monde de communication symbolisé par les nombreuses antennes télé et la solitude qui règne dans les maisons (chacun est seul devant son écran, regardant le monde, communiquant avec lui que par ces images) ;
- l'opposition entre le « ruisseau » et la bouteille en plastique.

3. Comment comprenez-vous le titre de cette chanson ? (2 pts)

L'énonciateur lance un appel. Ce titre fait écho à la solitude exprimée dans ce texte. L'utilisation de l'impératif accentue le sentiment de détresse.

Documents 2a et 2b (5,5 points)

4.

a. Calculez, pour chacune des trois dates proposées dans le tableau, le pourcentage de la population urbaine dans le monde (1 pt)

Pourcentage de la population urbaine dans le monde :

- 1970 : 37% ;
- 1994 : 45% ;
- 2006 : 48%.

b. Caractérissez l'évolution de la population urbaine dans le monde entre 1970 et 2006. Justifiez votre réponse. (1 pt)

Entre 1970 et 2006, la population urbaine a très fortement augmenté : elle a été multipliée par 2,3 passant de 1367,2 à 3146,4 millions.

c. **Quels sont les deux continents les plus fortement urbanisés ? (0,5 pt)**

Les deux continents les plus fortement urbanisés sont l'Amérique et l'Europe.

d. **Quels sont les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine de 1970 à 2006 ? Justifiez votre réponse. (1 pt)**

Les deux continents qui connaissent la plus forte évolution de la population urbaine sont l'Afrique (de 23 à 37% soit 14 points de plus) et l'Asie (de 23 à 38% soit 15 points de plus)

5. **Mettez en relation votre précédente réponse avec la carte de l'Indice de développement humain (document 2b) et tirez-en une remarque. (2 pts)**

Les continents qui connaissent la plus forte augmentation de leur population urbaine ont un IDH peu élevé. L'explosion urbaine est donc principalement le fait de continents pauvres.

Document 3 (6 points)

6. **En vous appuyant sur les informations de cet article du journal *Le Monde*, montrez que les constats que vous avez faits à la question 5 concerneront également les décennies à venir. (3 pts)**

L'article de G. Dupont évoque la situation en 2030 : il s'agit donc bien des décennies à venir.

Elle précise que la croissance urbaine se fera à « 95% » dans les pays pauvres et que ce sont les villes des pays en voie de développement qui seront les grandes mégalo-poles du XXI^{ème} siècle, comme Mumbai en Asie ou Lagos en Afrique.

Elle ajoute que, dans vingt-cinq ans, les villes des VD abriteront 80% des citoyens du monde.

7. **Pourquoi Gaëlle Dupont pense-t-elle que le devenir des villes est « la question-clé pour l'avenir de la planète » ? (3 pts)**

En 2030, les citoyens représenteront 60% de la population mondiale ; il est donc essentiel de réfléchir à cette question afin d'organiser la croissance urbaine afin de limiter les difficultés liées à cette urbanisation croissante (pollution « montagnes de déchets »), environnement, transport (« infrastructures congestionnées »), malnutrition, maladies, migrations de populations). Ces questions sont d'autant plus essentielles que la gestion de la ville coûte cher et que ces pays n'auront donc pas les moyens de les résoudre « seuls ».

Document 4 (3,5 points)

8. **En quoi la Charte des villes européennes est-elle une réponse aux problèmes de l'urbanisation évoqués par Gaëlle Dupont dans le document 3 ? (3,5 pts)**

Signée par 350 villes européennes en 2007, elle illustre la prise de conscience des « dangers » de l'urbanisation et traduit l'engagement de ces villes à faire « évoluer les habitudes de vie, de production et de consommation et les structures environnementales » pour limiter les effets néfastes de l'urbanisation. La Charte peut être une réponse à ces effets néfastes de l'urbanisation dans la mesure où elle prend en compte :

- la dimension sociale des problèmes liés à l'urbanisation : elle propose d'agir pour les populations les plus démunies qui sont les premières victimes des dysfonctionnements de la ville (par exemple, la question de l'insalubrité des logements) ;
- l'impact de l'urbanisation sur l'environnement (moyens de transport non polluants) ...

Document 5 (4 points)

9. **Montrez que la ville de Fribourg-en-Brigau a mis en pratique les principes de la Charte des villes européennes (document 4) (4 pts)**

- Transports respectueux de l'environnement : le vélo, le tramway ;
- Habitat avec énergie solaire donc « volonté de réduire le plus rapidement possible les émissions de gaz à effet de serre » ; économie des sources d'énergie non renouvelable et utilisation d'énergies renouvelables, telle l'énergie solaire
- Logement collectif avec des espaces verts, des murs végétaux qui permettent de lutter contre certaines pollutions (atmosphériques, sonores) et offrent un cadre de vie plus agréable (« améliorer la qualité de vie des citoyens ») ; habitat collectif avec un espace individualisé pour chaque locataire...

Documents 4 et 5 (6 points)

10. A partir de ces deux documents, définissez ce que l'on entend par « ville durable ». (5 pts)

La ville durable est « soucieuse » de combler les inégalités sociales, de gérer au mieux les énergies, de proposer un cadre de vie et une qualité de vie appréciables à ses habitants.

- « Comblant les inégalités » : la charte évoque l'idée de « justice sociale » et reconnaît que ce sont les plus démunis économiquement qui sont affectés par les « inconvénients » de la ville ;
- « Gérer au mieux les énergies » : cette préoccupation environnementale revient dans tous les documents. Afin d'économiser l'énergie et de limiter la pollution, la ville durable propose de limiter les déplacements de ses habitants et donc d'offrir travail et services à proximité des lieux d'habitation. Lorsque cela n'est pas possible, la ville durable est celle qui propose des transports non polluants.
- « Proposer un cadre de vie à dimension humaine » : la ville durable fait appel à des architectes qui proposent une organisation de l'habitat différente. Elle privilégie les espaces verts où les habitants peuvent se ressourcer.
- « Proposer une qualité de vie » : la ville durable prend en compte l'état sanitaire de la population (texte de la Charte) et lui permet de nourrir sainement sa population (5dongsan, par exemple).

Documents 6 (5 points)

11. Le projet de construction de grandes tours à Paris correspond à certains objectifs de la Charte des villes européennes (document 4). Relevez-en deux. (1,5 pt)

- Ce projet permettra de réduire les déplacements,
- Projet initié par une municipalité

12.

a. Pourquoi les Verts s'opposent-ils à ce projet ? (1 pt)

Ils s'opposent à ce projet car ces tours consommeront plus d'énergie que des autres constructions.

b. Relevez dans la chanson de F. Cabrel (document 1) trois passages qui illustrent la photographie du document 6a. (1,5 pt)

Toute réponse cohérente sera acceptée.

Compétence d'écriture (18 points)

Deux parisiens échangent leur point de vue concernant le projet de construction des grandes tours dans Paris. L'un défend le projet en s'appuyant notamment sur des arguments liés au concept de « ville durable », l'autre prétend que ces tours sont contraires à la charte des villes européennes.

Rédigez cette discussion dans un texte organisé d'une trentaine de lignes.

Critères à prendre en compte dans la notation :

- Respect de la forme: dialogue (ponctuation, temps)
- Respect du sujet
- Propos cohérent appuyé par des informations fournies par le corpus documentaire ou des connaissances personnelles
- Devoir organisé et structuré
- Maîtrise de la langue : Syntaxe, orthographe ...
- Richesse du vocabulaire
- Respect de la longueur demandée